

REUNION AMENAGEMENT DU CENTRE ANCIEN 29 septembre 2021

Présents : Monsieur HOSTIER Madame RODRIGUE pour le bureau d'étude « Atelier Site-Architecture » 15000 Aurillac,

Les élus, une centaine de Meymacois.

I-) CONSTAT :

Philippe BRUGERE Maire présente les personnes du bureau d'étude : elles connaissent bien la commune pour avoir travaillé déjà sur de nombreux projets. Il constate que le public nombreux s'est mobilisé preuve que le sujet intéresse.

Le stationnement dans le centre ancien est complètement anarchique d'où l'idée de supprimer quelques places de parking pour donner priorité aux piétons et touristes.

PB signale qu'une réunion avec les commerçants s'est déjà tenue et des idées ont émergé. Ce soir, nous allons dégager les grandes tendances.

II-) PRESENTATION DE LA SITUATION :

Madame RODRIGUE s'appuie sur un power point pour nous exposer les problèmes que l'on rencontre en centre-ville et les solutions qui pourraient être apportées.

Les objectifs sont particulièrement ciblés:

- limiter considérablement la présence de véhicule,
- libérer des espaces piétonniers,
- ramener la vie dans le centre ancien.

Madame R nous informe que le secteur visé a été délimité et les commerces entrant dans ce périmètre ont été recensés.

Un comparatif du Meymac de jadis et du Meymac d'aujourd'hui montre un centre-ville encombré par de nombreux véhicules garés d'une façon anarchique devant les monuments principaux (halle, abbaye notamment).

Les espaces de vie à valoriser sont justement ces abords de monuments car ce stationnement est une pollution visuelle qui casse l'architecture de la place.

Les abords du centre sont constitués d'une multitude de matériaux en plus ou moins bon état : dallage, pavés, pierres ...

Le plan de circulation, mis en place cet été, est présenté ; un auditeur propose un sens unique rue de Lachenal. PB précise que le double sens de circulation n'est pas gênant.

Les propositions :

- création de nombreux espaces verts dont un central plus important qui permettrait de créer un lieu de rencontre ; travailler les différences de niveau par rapport à une topographie particulièrement accidentée,
- davantage de verdure aux abords des monuments,
- quelques simulations nous sont présentées et Madame R insiste sur :
 - l'importance du mobilier urbain (bancs, tables),
 - la diversité des jeux de niveaux ; gradins, escaliers avec verdure, escaliers larges entrecoupés d'arbres ...

- le comparatif des matériaux qui pourraient être utilisés pour la réalisation de dallage, carrelages, incrustations dans le pavage ...

- les divers types de fontaines que l'on pourrait avoir, des rigoles, des jets d'eau successifs ...

PB mentionne que les espaces piétonniers seraient protégés et précise qu'actuellement, les véhicules se garent parfois entre les tables du bistrot !...

III-) LE DEBAT :

Q : Pourquoi ne pas remonter l'aménagement jusqu'à la fontaine ?

PB : La partie centrale a été privilégiée et la Grand 'Rue, à sens unique ne pose pas de problème particulier. Pour ce qui est du stationnement, on conserve quelques places aux abords de l'église pour les résidents, personnes âgées ou à mobilité réduite, commerçants, livraisons, lors de manifestations diverses.

Monsieur H précise qu'il faut donner de l'espace aux piétons ; il existe un vrai potentiel de mise en valeur du centre ancien vu sa richesse architecturale.

Madame R explique qu'il ne faut pas donner trop de volume espaces verts car le problème de la déclivité particulièrement accentuée limite.

Q : en cas de forte pluie, la zone engazonnée sera très humide, surtout pour les commerçants des marchés.

Sophie BONNELI fait remarquer qu'il serait judicieux de prévoir des aménagements amovibles car la ville de Meymac organise de grosses manifestations au cours de l'année : marché de Noël, foire artisanale...

Q : le problème de l'évaporation de l'eau et la présence de pierres trop nombreuses qui réchaufferait les lieux est soulevé.

Remarque : pourquoi ne pas profiter du jardin qui se trouve sur l'arrière de l'abbaye plutôt que d'en créer un autre ?

Remarque : enlever toutes les voitures, c'est peut-être prendre le risque de faire de Meymac une ville morte ...

Réponse de Monsieur H : il faut trouver la juste mesure tout en tenant compte de la vie de tous, préserver le patrimoine et conserver l'attractivité.

Q à propos du parking des Pradeaux : n'est-il pas possible de l'agrandir ?

R : Pour l'instant, les deux parkings du centre-ville sont suffisants et permettent de désengorger le centre ancien. Le parking des Pradeaux devrait faire face aux difficultés liées au stationnement.

PB fait remarquer que ces deux parkings sont distants de moins de 100m du centre ancien ; il précise que la voie de circulation sera rétrécie et qu'il y a nécessité de sécuriser les piétons par un aménagement amovible. (Afin d'organiser facilement les grands événements annuels de la ville. Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut améliorer la signalisation qui indique ces parking : elle est jugée insuffisante.

AV : fait remarquer que les questions et préoccupations posées par les adultes rejoignent les idées des jeunes du CMJ à savoir :

- meilleure utilisation du parking des Pradeaux. Indirectement, il faudrait prévoir un stationnement en épis sous la poste afin d'augmenter l'actuel stationnement limité à deux véhicules. Par extension, voir s'il est possible de créer des « mini parkings » tout autour du centre ancien pour offrir davantage de places de stationnement.

- pour les piétons, repenser le revêtement du sol devant le « Clau del pais » car lors des marchés festifs par exemple, il n'est pas agréable de manger ou déambuler dans la poussière.

- pour les cyclistes, prévoir un espace pour garer les bicyclettes à côté du bistrot et à l'entrée du parking des Pradeaux.

Charlotte BOURG met en avant le travail du CMJ qui a pris place aux réflexions de la population. Elle fait remarquer que les idées des jeunes sont très cohérentes dans l'ensemble ; elle souhaite que la parole des jeunes soit entendue.

Nouvelle proposition : celle d'un parking sous terrain !

Réponse de Monsieur H : c'est très compliqué et extrêmement coûteux ; de plus, il fait remarquer que les accès au parking (rampes, entrées et sorties) prennent autant de place que le parking en lui-même !

Nouvelle remarque : il y a nécessité de conserver tout de même quelques places dans le centre-ville près de la halle par exemple : en effet, le centre est pentu et il est difficile d'accès pour les anciens ou personnes à mobilité réduite qui habitent dans le centre et qui en ont réellement besoin.

PB : l'idée est de ne plus avoir de véhicules au milieu, place du tilleul mais convient qu'il faut néanmoins conserver quelques places pour les livraisons, enterrements ...

Q : à propos de la zone bleue qui n'est pas très bien comprise.

JPS : la zone bleue n'est en vigueur que sur les mois de juillet et août. Le problème qu'il faut résoudre est de différencier le stationnement de longue durée et un stationnement éphémère.

À ce propos, il est évoqué la solution de limiter le stationnement à 30 minutes.

Enfin, les commerçants, lors de la première réunion, font remarquer qu'ils étaient favorables pour que le centre-ville soit plus accueillant.

IV-) SYNTHÈSE :

PB dresse un bilan de nos échanges et rappelle les points suivants :

- traitement de surface : voir le problème de l'infiltration,
- plan de circulation : sens unique en direction du parking des Pradeaux,
- idée à retenir : celle d'un dispositif fontaine/ bancs pour pouvoir s'asseoir,
- prévoir des quilles amovibles pour délimiter les espaces piétonniers,
- résoudre le problème des camions de livraisons afin qu'ils puissent passer,
- alimenter les fontaines ensemble ; mais difficile car il faudrait prévoir un conduit sous terrain,
- remettre en eau la fontaine située devant la Fondation Marius Vazeilles ; celle-ci fonctionne et il suffit de la reconnecter,
- possibilité de vis-à-vis confortable pour les piétons,
- l'éclairage actuel est suffisant ; il est prévu quelques éléments à mettre en valeur,

- il est évoqué la possibilité d'un « bar amovible » lors des marchés festifs sans que ce soit contraignant à installer,

Monsieur H : il faut bien avoir à l'esprit que ce qui va être proposé va servir en priorité aux Meymacois 11 mois sur 12 ; se rendre en ville c'est avant tout prendre son temps, profiter d'un lieu agréable où il fait bon flâner et rencontrer du monde.

PB clôt la séance et invite la population à se réunir autour d'un moment convivial pour continuer les échanges. Il propose qu'un deuxième rendez-vous soit programmé avant Noël. Le projet pourrait voir le jour en 2022 voire 2023.